



RETURN RESPONSE TO :

See Herein

RETOURNER LES RÉPONSES À:

Voir aux présentes

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office – Bureau de distribution
SSC | SPC
Procurement and Vendors Relationships | Achats et
relations avec les fournisseurs
XK Division | Division XK
11 Laurier Street | 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 12C1
Gatineau, Quebec
K1A 0S5

Title – Sujet Industry Engagement Day Notice for the Data Centre Consolidation Program – Avis de séance de consultation de l'industrie dans le cadre du Programme de regroupement des centres de données	
Solicitation No. – N° de l'invitation DCC Industry Engagement	Date June 27, 2013
Client Reference No. – N° référence du client	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
File No. – N° de dossier	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 04 :00 PM on – le July 11, 2013	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT Heure avancée de l'Est (HAE)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Solinda Phan	
Email - Courriel : ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Instructions : See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. – N° de téléphone Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Avis de séance de consultation de l'industrie dans le cadre du Programme de regroupement des centres de données

Services partagés Canada (SPC) relève de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) pour ce qui est de moderniser la façon dont le gouvernement fédéral gère son infrastructure de technologie de l'information (TI) afin de mieux soutenir l'exécution des programmes et la prestation des services à l'intention de la population canadienne. La *Loi sur Services partagés Canada* et les décrets en conseil connexes confient à SPC le mandat de fournir des services de courriel, de centres de données et de télécommunication aux ministères et organismes fédéraux partenaires, comme il est indiqué à l'annexe A. Le Ministère fournit également d'autres services facultatifs aux ministères et organismes fédéraux selon le principe du recouvrement des coûts.

SPC transformera ses services grâce au regroupement, à la normalisation et au renouvellement afin de réaliser des économies, d'améliorer le service et d'accroître la sécurité. SPC travaille actuellement à la concrétisation des visées suivantes :

- a) améliorer peu à peu la sécurité, la fiabilité et la rentabilité du service de courriel;
- b) réduire le nombre de centres de données à moins de vingt centres modernes, sécuritaires et fiables;
- c) concevoir et bâtir un réseau de télécommunications intégré pour appuyer les activités du gouvernement du Canada (GC) d'un océan à l'autre et à l'étranger;
- d) protéger l'intégrité, l'accessibilité et la fiabilité de l'infrastructure de TI du GC, et les renseignements personnels des Canadiennes et des Canadiens.

Le 17 juillet 2013, SPC tiendra une séance d'information dans la région de la capitale nationale, dans le cadre de laquelle des salles de vidéoconférence seront disponibles aux endroits indiqués à l'annexe E, afin de faire le point sur l'état actuel des services de centres de données à l'intention des ministères et organismes partenaires du gouvernement du Canada et sur le Programme de regroupement des centres de données, dont l'objectif est d'améliorer la prestation de ces services. Cette séance de consultation de l'industrie s'adresse à tous les fournisseurs et toutes les associations de l'industrie de la TI intéressés. À la suite de la séance de consultation de l'industrie relative au Programme de regroupement des centres de données (PRCD), des rencontres individuelles auront lieu du 22 au 26 juillet avec des représentants de l'industrie qui souhaitent fournir des commentaires additionnels. Toutes les demandes de renseignements des médias relatives au Programme de regroupement des centres de données devraient être transmises au Bureau des relations avec les médias, au 613-947-6276. La séance a pour but de permettre à SPC de communiquer de l'information et d'obtenir de la rétroaction de l'industrie sur les sujets suivants :

- la portée du Programme de regroupement des centres de données;
- les services des centres de données et les options les plus innovatrices et les meilleures qu'offre le marché et qui répondront aux exigences du gouvernement du Canada;

- le rôle de collaboration de l'industrie en ce qui a trait à la transformation de l'infrastructure de TI du GC;
- l'approche proposée quant aux solutions d'approvisionnement collaboratif;
- la menace à l'intégrité de la cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement.

Le GC souhaite plus particulièrement obtenir des commentaires sur la portée, les exigences et les possibilités offertes en matière de prestation des services liés aux plateformes et aux centres de données. Le gouvernement désire notamment discuter avec les fournisseurs, et mieux comprendre la façon dont ils comptent répondre aux exigences suivantes :

1. intégrer les tendances et les technologies émergentes aux solutions qu'ils proposent tout en respectant les normes de sécurité du GC;
2. tirer parti de l'équipement et des biens fournis par le gouvernement, des leçons tirées et des expériences antérieures en ce qui touche la mise en œuvre de solutions similaires relativement aux services de centres de données;
3. se charger des questions de migration et d'intégration des applications associées à l'adoption d'une nouvelle infrastructure, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'outils d'automatisation;
4. en ce qui touche l'octroi de licences, prévoir des options fondées sur l'utilisation ou sur la taille des logiciels, des méthodes d'intervention en temps opportun, des modalités de financement innovatrices ou d'autres avantages liés au service offert;
5. recourir au maximum à la configuration et à l'intégration préalables;
6. faire face aux obstacles perçus à la réussite, ainsi qu'aux risques nécessitant des stratégies d'atténuation.

Les renseignements contenus dans le présent document visent à aider l'industrie à se préparer en vue de la séance de consultation à venir et des rencontres individuelles relatives au Programme de regroupement des centres de données.

Exception relative à la sécurité nationale : Le processus d'approvisionnement associé à cette initiative fait l'objet d'une exception relative à la sécurité nationale et, par conséquent, est exclu de toutes les obligations liées aux accords commerciaux.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Services partagés Canada réduira les chevauchements et rationalisera les services de TI du gouvernement. L'infrastructure de TI comprend l'équipement de TI, les logiciels et les réseaux sous-jacents, ainsi que les organisations de soutien nécessaires à l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement. L'uniformisation et le regroupement des services de TI permettront de réduire les coûts, d'améliorer les services, de tirer profit de la capacité des secteurs public et privé grâce à la mise en commun des ressources et à un plus grand pouvoir d'achat et de renforcer la sécurité des données du GC afin d'assurer la protection de la population canadienne. Les centres de données fournissent tous les services informatiques, de stockage et d'hébergement des services d'applications à

l'échelle du GC et jouent un rôle essentiel dans la prestation de services aux citoyens canadiens et aux entreprises, tant au pays qu'à l'étranger.

ÉTAT ACTUEL DES SERVICES DES CENTRES DE DONNÉES

Depuis le 8 janvier 2013, Services partagés Canada exploite et entretient 485 centres de données et 2 718 points de présence additionnels pour ses organisations partenaires. Le gouvernement du Canada dispose d'une capacité de stockage en ligne d'environ 70 Po, de 130 Po de stockage hors ligne, et de 23 424 serveurs hébergés dans ces centres de données et dont le taux moyen d'utilisation est de 12 % par serveur. Des équipes indépendantes assurent l'entretien de ces biens afin de gérer le serveur et l'infrastructure de stockage à l'intention des organisations partenaires.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DU PROGRAMME DE REGROUPEMENT DES CENTRES DE DONNÉES

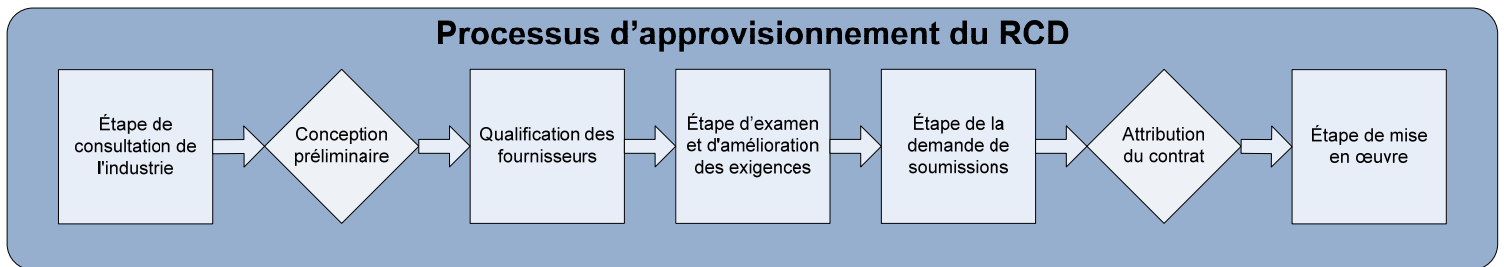
L'état actuel des centres de données du GC ne tient pas compte des objectifs du gouvernement visant à éliminer le chevauchement des services de TI, à diminuer l'empreinte de TI du gouvernement et à réduire les coûts. En mettant en œuvre une stratégie de modernisation complète à l'échelle du GC, il sera possible, dans le cadre de Programme de regroupement des centres de données (PRCD), d'assurer des services efficaces, évolutifs et normalisés qui permettront de réduire les coûts d'exploitation pour l'ensemble des services des centres de données du gouvernement.

Le PRCD permettra d'atteindre les résultats opérationnels suivants :

- **Économies** – La transformation, le regroupement et la normalisation des services des centres de données assureront la réalisation d'économies substantielles et continues grâce à des économies d'échelle et à l'évitement de coûts futurs. Des économies découleront aussi d'une réduction de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone.
- **Service** – La transformation, le regroupement et la normalisation des services des centres de données permettront d'assurer une meilleure prestation des services gouvernementaux destinés à la population canadienne en améliorant la disponibilité, la capacité d'absorption et la souplesse des services d'infrastructure de TI. De meilleurs services se manifestent par la rapidité de réaction aux demandes opérationnelles et une plus grande satisfaction de la clientèle. Les résultats seront mesurés en fonction de hausses de la capacité et de la rapidité, des temps de réponse améliorés, ainsi que des réductions des appels de service et des interruptions de service.
- **Sécurité** – La transformation, le regroupement et la normalisation des services des centres de données fourniront une infrastructure et un environnement technologiques sécuritaires pour combler les besoins du programme, rehausseront la protection des renseignements personnels et l'intégrité de l'information, assureront une meilleure cybersécurité et renforceront la sécurité nationale du Canada. Les résultats seront mesurés en fonction d'une réduction de la vulnérabilité du réseau, des atteintes à la sécurité et de meilleurs résultats quant à la vérification.

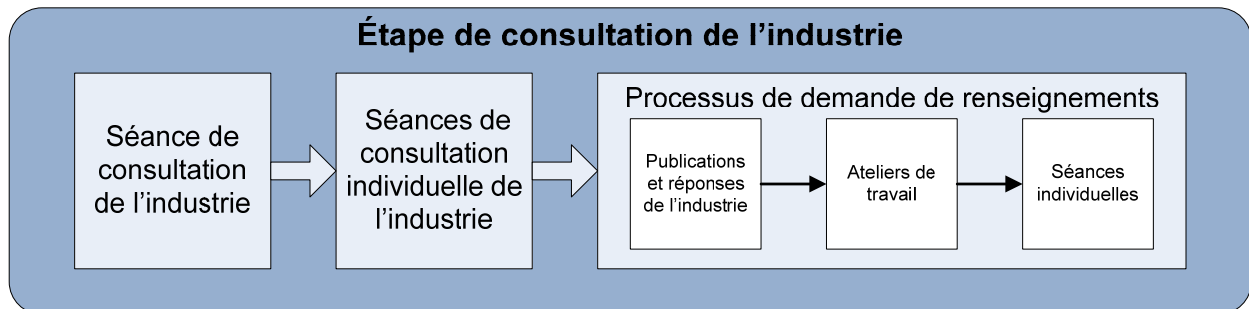
APPROVISIONNEMENT ET CONTRATS

Comme il l'a fait pour l'Initiative de transformation des services de courriel, SPC utilisera une approche d'approvisionnement collaboratif tout au long de la transformation afin de favoriser l'émergence de nouvelles idées à partir des commentaires de l'industrie. Cette approche itérative appliquée à la définition du besoin fera intervenir les fournisseurs de l'industrie et réduira la probabilité d'une définition inadéquate des exigences qui donnera lieu à des demandes de changement. Les exigences établies reposeront sur un équilibre entre les éléments que l'industrie peut fournir de façon rentable et rapide, et une solution répondant aux besoins du gouvernement du Canada. Les modalités du contrat seront également définies en collaboration avec l'industrie. En ce qui concerne l'approche, l'étape de l'examen et de l'amélioration des exigences sera réalisée avec les répondants retenus afin de valider ces exigences et de concevoir des approches et des stratégies liées à la solution.



ÉTAPE DE LA CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

Première étape du processus d'approvisionnement du PRCD, la consultation de l'industrie s'effectue en trois volets :



1. Séance de consultation de l'industrie Cette première consultation réalisée « en personne » avec les représentants de l'industrie dans le cadre du PRCD s'appuiera sur le travail accompli à l'occasion de la Table ronde sur l'infrastructure de la technologie de l'information. Pour SPC, cette séance comporte des objectifs multiples :
 - Décrire la portée du Programme de regroupement des centres de données, lequel comprend :
 - le mandat de Services partagés Canada;
 - le plan de transformation des services des centres de données et les options de prestation de service;

- Obtenir des précisions sur les services des centres de données et les options les plus innovatrices et les meilleures qu'offre le marché et qui répondront aux exigences du gouvernement du Canada;
- Souligner le rôle de collaboration de l'industrie en ce qui a trait à la transformation de l'infrastructure de TI du GC;
- Expliquer l'approche proposée en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif;
- Aborder la menace à l'intégrité de la cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement;
- Solliciter les commentaires de l'industrie, notamment sur les points suivants :
 - évaluer le niveau d'intérêt des entreprises et des associations industrielles à fournir une solution pour les services des nouveaux centres de données;
 - déterminer dans quelle mesure les entrepreneurs pourront répondre aux exigences clés;
 - cerner les préoccupations ou les idées nouvelles quant à la portée, aux exigences et au mode d'approvisionnement touchant le PRCD.

Les exposés présentés par SPC, la liste des participants et les réponses générales aux questions seront publiés au moyen du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement après la tenue de la séance de consultation de l'industrie.

2. Séances de consultation individuelles Les entreprises et les associations industrielles auront l'occasion de participer à des rencontres individuelles de 45 minutes avec les représentants du gouvernement du Canada à la suite de la séance de consultation de l'industrie. Ces rencontres s'adressent aux fournisseurs et aux concepteurs de solution de services des centres de données qui souhaitent formuler des commentaires supplémentaires au sujet du processus d'approvisionnement, de la portée et des exigences présentés à la séance de consultation de l'industrie. Il n'y aura pas de programme précis; toutefois, SPC aimerait aborder les points suivants :
 - solutions visant la plateforme et l'infrastructure et approches de mise en œuvre s'harmonisant avec les normes et l'architecture de l'état final de la plateforme;
 - commentaires sur la portée de l'Initiative, les exigences, le processus d'approvisionnement et les options relatives à la prestation de services;
 - pratiques exemplaires ou études de cas relatives à la transformation des services des centres de données que les entrepreneurs ou les associations aimeraient présenter.
3. Processus de demande de renseignements : Toutes les demandes de renseignements relatives au PRCD seront affichées au moyen du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, en temps et lieu. Il s'agit du processus permettant à l'industrie de présenter par écrit des commentaires et des réponses. Cette étape permet aux fournisseurs et aux associations qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux autres activités de l'étape de consultation de l'industrie de rédiger des commentaires sur les pratiques exemplaires, les exigences et les défis. La rétroaction découlant de la séance de consultation de l'industrie servira à établir le processus de demande de renseignements pour l'avenir. Lorsque le processus de demande de renseignements commence, chaque demande peut comprendre les jalons suivants :
 - a) publication de la demande de renseignements (DR) et réponse de l'industrie à la DR;

- b) atelier sur la DR destiné à l'industrie;
- c) rencontres individuelles.

SPC compte tirer parti des renseignements recueillis à l'étape de la consultation de l'industrie pour établir une stratégie de transformation des services des centres de données et pour renforcer la stratégie d'approvisionnement. À l'avenir, SPC exigera des fournisseurs qu'ils détiennent une attestation de sécurité au niveau Secret ou à un niveau supérieur pour passer aux étapes subséquentes du processus d'approvisionnement.

Voici les dates prévues pour les trois volets de l'étape de consultation de l'industrie dans le cadre du PRCD :

<u>Jalon</u>	<u>Date</u>
Séance de consultation de l'industrie	Le 17 juillet 2013
Séances de consultation individuelles	Du 22 juillet 2013 au 26 juillet 2013
Affichage de la demande de renseignements	à déterminer

INSCRIPTION AUX SÉANCES DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE ET AUX RENCONTRES INDIVIDUELLES

Service partagés Canada invite les entrepreneurs qui sont intéressés à participer au PRCD et à tout marché subséquent, y compris les associations industrielles représentant le segment de marché visé par cette initiative, à prendre part à la séance de consultation de l'industrie et aux séances de consultation individuelles avec l'industrie.

Séance de consultation de l'industrie

Les parties intéressées doivent inscrire leurs représentants en remplissant le formulaire d'inscription qui se trouve à l'annexe B, et renvoyer le tout par courriel, à ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca, au plus tard le 11 juillet 2013, à 16 h (HAE).

Étant donné l'espace restreint de la salle (à l'adresse fournie ci-après), au plus deux (2) représentants par entreprise ou association pourront assister à la séance de consultation de l'industrie. Les participants doivent indiquer la dénomination sociale légale, l'adresse et le domaine d'expertise de l'entreprise et préciser le nom des représentants qui assisteront à la séance. En fournissant ces renseignements, les parties acceptent que ceux-ci soient publiés (p. ex., enregistrement et publication de la vidéoconférence). SPC tiendra des vidéoconférences pour la séance de consultation de l'industrie aux emplacements figurant à l'annexe E. Aucun service de téléconférence ne sera offert. Les

représentants de l'industrie qui ne peuvent pas assister à la séance en personne à la séance peuvent s'inscrire pour y assister par vidéoconférence. Veuillez indiquer sur le formulaire si vos représentants assisteront à la séance sur place ou par vidéoconférence à l'un des emplacements figurant à l'annexe E. Si vous déléguez deux représentants, ceux-ci n'ont pas à se trouver au même emplacement. Le formulaire d'inscription qui se trouve à l'annexe B fournit de plus amples renseignements. **Les représentants devront présenter une pièce d'identité avec photo (p. ex., le permis de conduire) au moment de l'enregistrement, et ce, tant sur place qu'aux emplacements désignés pour la vidéoconférence.**

Logistique

Séance de consultation de l'industrie

Date : Le 17 juillet 2013

Heure : 9 h (HAE) – Enregistrement

9 h 45 (HAE) – Début de la séance

Emplacement de la présentation : Salle Deschêses, Palais des Congrès, 50, boulevard Maisonneuve, 3e étage, Gatineau (Québec)

Sécurité : Les présentations ne comporteront aucun renseignement classifié.

Il n'y a pas de barrière de sécurité (**aucune** carte d'accès n'est nécessaire) pour entrer dans la pièce. Toutefois, un agent de sécurité devra accompagner les personnes qui choisissent d'assister à la séance de consultation dans l'un des emplacements désignés pour la vidéoconférence.

Personne-ressource :

Solinda Phan

Services partagés Canada

Approvisionnement et relations avec les fournisseurs

Courriel : ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca

Représentants du gouvernement

Tout fonctionnaire qui souhaite assister à la séance de consultation doit s'inscrire en remplissant le formulaire qui se trouve à l'annexe C et renvoyer le tout par courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca, au plus tard le 11 juillet 2013, à 16 h (HAE). La priorité sera accordée aux représentants de l'industrie; s'il reste des places une fois l'inscription terminée, celles-ci pourront être offertes aux employés du gouvernement fédéral.

Rencontres individuelles

Les entrepreneurs ou associations qui souhaitent participer aux séances de consultation individuelles doivent inscrire leurs représentants en remplissant le formulaire qui se trouve à l'annexe D et renvoyer le tout par courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca, au plus tard **le 11 juillet 2013**,

à 16 h (HAE). Les personnes intéressées doivent savoir que SPC affichera la liste des entrepreneurs et des associations qui ont participé aux séances de consultation individuelles par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. En outre, elles doivent y indiquer le but et l'objectif général de leur demande. **Seuls les entrepreneurs ou associations dont un représentant est inscrit à la séance de consultation de l'industrie peuvent inscrire un représentant à une rencontre individuelle.**

Toutes les rencontres auront lieu dans la région de la capitale nationale. L'emplacement de la rencontre individuelle sera fourni aux participants au moment de la confirmation de la date et l'heure de la rencontre.

Renseignements supplémentaires au sujet de l'inscription

Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à la demande d'inscription par l'envoi d'un courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@spc-ssc.gc.ca, au plus tard le 11 juillet 2013, à 16 h (HAE). Les entrepreneurs ou associations peuvent notamment remplacer un représentant inscrit par une autre personne, ou changer l'emplacement à partir duquel le représentant assistera à la séance. Seuls les représentants dûment inscrits auprès du SPC suivant les directives ci-dessus seront admis dans la salle de la séance ou l'un des emplacements de vidéoconférence.

Confirmation de l'inscription

Services partagés Canada confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription auprès des entrepreneurs et associations inscrits par courriel au plus tard le 15 juillet 2013, à 16 h (HAE).

Dépenses

Les participants sont responsables de leurs déplacements, hébergement, repas et stationnement. SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à la séance de consultation de l'industrie.

Participation à la séance de consultation de l'industrie

La participation n'est pas obligatoire. Les entrepreneurs qui choisissent de ne pas assister à ces activités pourront tout de même participer à la prochaine étape du processus d'approvisionnement.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

Les portes de la salle où se tiendra la séance dans la région de la capitale nationale ouvriront 45 minutes avant le début de la séance afin de permettre l'enregistrement des représentants. On demande aux participants d'arriver au moins 15 minutes avant le début de la première présentation, prévue à 9 h 45 (HAE). Celles des salles de vidéoconférence ouvriront 45 minutes avant le début. L'heure d'ouverture de chacune des salles est indiquée à l'annexe E.

Heure (HAE)	Présentateur	Description
9 h à 9 h 45	Inscription	
9 h 45 à 10 h	Présidente Chef de l'exploitation	Accueil et présentations Aperçu de Services partagés Canada
10 h à 10 h 30	Directeur général, Regroupement des centres de données	Aperçu du Programme de regroupement des centres de données Facteurs opérationnels et exigences clés
10 h 45 à 11 h 45	Directeur général, Regroupement des centres de données Architecture et spécialistes techniques	Normes et feuille de route en matière d'architecture Plateformes, réseaux, stockage et sécurité
11 h 45 à 12 h	Directeur principal, Approvisionnement et relations avec les fournisseurs	Approche en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif
12 h 00 à 12 h 30	Directeur, Stratégie de cybersécurité Directeur, Centre de la sécurité des télécommunications Canada	Intégrité de la chaîne d'approvisionnement Cybermenaces et menaces liées à l'approvisionnement visant le GC
12 h 30 à 12 h 45	Questions et réponses	
12 h 45 à 13 h	Résumé et mot de la fin	

Remarque : Le contenu de la séance de consultation de l'industrie pourrait changer après l'affichage de cet avis.

ANNEXE A : Liste des ministères et organismes auxquels Services partagés Canada offre des services

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence des services frontaliers du Canada
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Agence du revenu du Canada
École de la fonction publique du Canada
Agence canadienne d'inspection des aliments
Patrimoine canadien
Agence canadienne de développement économique du Nord
Commission canadienne de sûreté nucléaire
Agence spatiale canadienne
Citoyenneté et Immigration Canada
Service correctionnel du Canada
Ministère des Finances
Ministère de la Justice
Environnement Canada
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
Pêches et Océans Canada
Affaires étrangères et Commerce international Canada et Agence canadienne de développement international
Santé Canada
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
Industrie Canada
Infrastructure Canada
Bibliothèque et Archives Canada
Défense nationale et Forces canadiennes
Conseil national de recherches du Canada
Ressources naturelles Canada
Parcs Canada
Bureau du Conseil privé
Agence de la santé publique du Canada
Sécurité publique Canada
Commission de la fonction publique du Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Gendarmerie royale du Canada
Services partagés Canada
Statistique Canada
Transports Canada
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Anciens combattants Canada
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

ANNEXE B : Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie

(Le Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie est jointe dans un document distinct.)

ANNEXE C : Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie (fonctionnaires)

(Le formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie (fonctionnaires) est jointe dans un document distinct.)

**ANNEXE D : Formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de
l'industrie**

(Le formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de l'industrie est
jointe dans un document distinct.)

ANNEXE E : Emplacement et heure d'ouverture des salles de vidéoconférence

Ville	Adresse*	Heure d'ouverture de la salle (pour l'enregistrement)	Heure de début du premier exposé
Région de la capitale nationale	Salle Deschênes, Palais des Congrès 50, boulevard Maisonneuve, 3 ^e étage, Gatineau (Québec)	9 h (HAE)	9 h 45 (HAE)
Calgary	Salle El Lab 1816 Crowchild Trail North-West Calgary (Alberta)	7 h (HAR)	7 h 40 (HAR)
Toronto	Salle ISP 4900 Yonge Street Toronto (Ontario)	9 h (HAE)	9 h 45 (HAE)
Dartmouth	Pièce 235 126 Cromarty Drive Dartmouth (N.-É.)	10 h (HAA)	10 h 45 (HAA)

* Les adresses peuvent changer en fonction du nombre de demandes de vidéoconférence à un endroit donné et de problèmes imprévus liés à la disponibilité des locaux.